

Bougy: l'achat d'un tracteur avalisé

Le Conseil général bodzéran a accepté, à une large majorité, le préavis municipal relatif à une demande de crédit de 83 000 francs pour l'achat d'un nouveau tracteur communal. Pour rappel, en mai 2008, à la suite d'une défectuosité du système de freinage, l'ancien véhicule avait dévalé la route de Villars-Des-sous avant de se renverser. Heureusement, l'employé communal s'en était sorti indemne.

Au lieu de remplacer le tracteur défectueux, qui a coûté plus de 20 000 francs en services depuis 2003, la Municipalité a préféré investir dans un véhicule neuf. L'exécutif a alors rapidement procédé à l'achat d'un nouveau tracteur (le troisième en moins de vingt ans). Les commissions ad hoc et des finances ont proposé d'accepter le préavis tel que présenté. Elles ont toutefois souligné que la Municipalité aurait dû soumettre ce préavis avant l'achat du véhicule. Richard Gerristen, syndic, a alors précisé que la Municipalité avait agi ainsi compte tenu de l'urgence de l'achat.